



dossier de surendettement en cours

Par **didival**, le **21/11/2012 à 18:18**

bonjour, ns avons un plan de surendettement en place depuis mai 2010 (durée 8ans)ns devons 139000€.

ns remboursons par mois sans retard depuis 20 mois 785€ . la principale condition du plan est que ns vendions une maison a la montagne (estimée a 60000€)

ns en sommes au premier palier et ns devons redeposer comme prévu avant la fin de ce 1er palier.

je dois heriter de 50000€ suite au dc de ma mere il y a peu(somme correspondant a ma part de la vente de sa maison estimée a 250000€ pour 5 enfants)

mes questions sont:

puis-je proposer a la banque de france (bdf) que ns gardions notre maison pour notre retraite,de la mettre en location jusqu'a la fin du plan en versant la totalité des loyers(475€ par mois de loyers)

(bien sur en passant par la bdf et de verser l'heritage dès la vente de la maison de ma mere) en sachant que la maison de ma mere se vendra plus vite que la notre a la montagne car meilleur secteur (station balneaire)

pour resumer :

hypothese n1: 785€ par mois sur 8ans=75360€ +60000€ (de notre maison)=135300€ il manquera 4000€ a la fin du plan Cdl

Par **lolou**, le **23/11/2012 à 14:12**

bonjour

Vous pouvez demandé à être entendu par la commission, car en direct la communication est plus facile que par courrier ou par téléphone, avec votre gestionnaire de dossier , et au moins vous avez plusieurs membres autour d'une table qui vous écoutent.

Seul point négatif, cela perturbe un peu psychologiquement de raconter sa vie à autant de personnes, il faut arriver à persuader la commission, dans mon cas cela m'a porté chance car j'ai évité la vente de ma maison, et il ont adopté une mesure exceptionnelle, alors qu'au téléphone je n'avais que des refus pour la négociation.

Bon courage

Cordialement

Par **didival**, le **23/11/2012** à **17:31**

bonjour,
merci pour cette reponse ,je pense que je vais suivre vos conseil
et prendre rdv.
merci !!